

# La mise en oeuvre des appels à l'action pour les Autochtones avance à pas de tortue

Un groupe de réflexion dirigé par des Autochtones affirme que sept ans après la publication du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, les progrès à ce chapitre se réalisent à pas de tortue.

**Kelly Geraldine Malone**

La Presse canadienne

L'Institut Yellowhead, basé à l'Université métropolitaine de Toronto, affirme que deux des 94 «appels à l'action» contenus dans le rapport de la commission ont été achevés cette année, ce qui porte à 13 le nombre total de recommandations réalisées jusqu'ici.

Le groupe d'experts affirme qu'à ce rythme, il faudra 42 ans, jusqu'en 2065, pour mener à bien tous les appels à l'action du rapport de la commission.

«Nous suivons les appels à l'action depuis quelques années déjà et nous continuons d'être choqués par la lenteur des progrès du Canada», ont écrit Eva Jewell et Ian Mosby, qui ont signé une mise à jour publiée par le groupe cette semaine.

Pendant cinq ans, la Commission de vérité et réconciliation a recueilli les témoignages de milliers d'Autochtones qui ont été forcés de fréquenter les pensionnats gérés par l'Église et financés par le gouvernement fédéral au cours de leur enfance. De par ces récits, la commission a appris comment des enfants étaient séparés de leur famille, dépouillés de leur culture et souffraient d'abus émotionnels, sexuels et physiques.

Le rapport final et les appels à l'action ont été publiés en décembre 2015.

Les appels à l'action terminés cette année visaient l'Association des musées cana-

diens et l'Association canadienne des archivistes. L'objectif était de pousser ces deux organisations à entreprendre des examens des politiques et des meilleures pratiques pour assurer le respect de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

L'Institut Yellowhead a rappelé que l'application de ces deux appels à l'action était nécessaire.

## DES EXCUSES PAPALES INSUFFISANTES

«Malheureusement, nous sommes moins optimistes quant aux progrès de l'appel à l'action 58, les excuses papales», note toutefois la mise à jour du groupe de réflexion.

Le pape François a présenté des excuses aux survivants des pensionnats fédéraux pour Autochtones en juillet, en Alberta.

Cependant, le groupe de réflexion souligne que le pape n'a pas évoqué spécifiquement «les mauvais traitements sur les plans spirituel, culturel, émotionnel, physique et sexuel que les enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis ont subis».

Par conséquent, conclut le groupe, il n'est pas allé assez loin pour compléter la directive de l'appel à l'action.

L'Institut Yellowhead a également estimé que le projet de loi fédéral visant la création d'un conseil national pour la réconciliation pourrait être une étape importante. La pièce législative a été adoptée par la Chambre des communes et se retrouve maintenant devant le Sénat.

Cependant, le groupe de réflexion a émis certaines inquiétudes concernant ce projet, notamment en ce qui a trait à la conception du conseil et aux ressources qui lui seront consacrées. ■

▼ **TSX Comp.:** 19 443,28 - 157,35

▼ **PÉTROLE (É.-U.):** 74,46\$ US - 1,69\$

▼ **CANADA - Dollar:** 73,06¢ US - 0,25¢

▲ **UE - Euro:** 145,26¢ + 0,15¢

▼ **DOW JONES:** 32 920,46 - 281,76

▲ **OR-** 1800,20\$ US/oz + 12,40\$

▲ **Dollar US:** 136,87¢ + 47¢

▼ **Bitcoin:** 22 998,41\$ - 711,99\$

## EN BREF



— Archives

## L'affaire CannTrust devrait faire réfléchir la CVMO, disent des experts

Des experts juridiques affirment que l'acquittement, jeudi, de trois anciens dirigeants du producteur de cannabis CannTrust devrait inciter la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à procéder à une «introspection profonde». Doug Sarro, avocat et professeur auxiliaire à l'Université de Toronto, affirme que l'affaire très médiatisée contre les anciens dirigeants de CannTrust Holdings était censée changer la perception de la CVMO comme étant «faible» en ce qui a trait à l'application des règlements.

Au lieu de cela, il croit que l'acquittement a renforcé cette réputation et devrait inciter la CVMO à se pencher de plus près sur la façon dont elle traite les affaires. L'acquittement de l'ancien chef de la direction, Peter Aceto, du président, Eric Paul, et du vice-président Mark Litwin est intervenu un jour après que le régulateur a révélé ne plus avoir de perspective raisonnable de condamnation des trois hommes pour des accusations liées à la culture présumée de cannabis sans licence dans une installation de la région de Niagara.

Jennifer Quaid, professeure de droit à l'Université d'Ottawa, affirme que la façon dont l'affaire s'est effondrée a «un aspect peu flatteur» pour la CVMO, qui ne jouit pas d'un taux de réussite élevé.

Le régulateur, qui n'a pas répondu à une demande de commentaires, a également perdu une affaire de délit d'initié en 2007 contre le géologue en chef de Bre-X Minerals et a réglé une poursuite civile contre le fondateur de Mascan après 24 ans de litige. - La Presse canadienne

## Hexo affiche une perte de 52,1 millions \$ au 2e trimestre et regroupe ses actions

Hexo a affiché vendredi une perte nette du 2e trimestre de 52,1 millions \$, le producteur s'étant débarrassé de produits non rentables et ayant imposé un régime minceur à ses activités.

La perte de l'entreprise de Gatineau se comparait à une perte nette de plus de 116,9 millions \$ pour la même période l'an dernier.

Pour le trimestre clos le 31 octobre, la perte nette par action de Hexo s'est établie à 9 cents, en regard d'une perte de 46 cents par action pour le même trimestre l'année dernière.

Les revenus nets du trimestre ont totalisé 35,8 millions \$, comparativement à ceux de 50,2 millions \$ du deuxième trimestre de l'an dernier.

Hexo a annoncé plus tôt cette semaine que ses actions seraient fusionnées dans une proportion de 14 pour 1. Ce regroupement devrait avoir lieu autour du 19 décembre et affectera les inscriptions de l'entreprise à la Bourse de Toronto et à celle du Nasdaq. - La Presse canadienne

## «Bloqués»

Selon le groupe d'experts, en date du 1er décembre, 38% des appels à l'action n'étaient «pas lancés» ou étaient «bloqués». La directrice générale de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations, Cindy Blackstock, a d'ailleurs soulevé dans le rapport que le Canada n'avait lancé aucun appel à l'action en matière de protection de l'enfance, affirmant que cela devrait faire réfléchir tous les Canadiens. «Je suis tannée d'entendre le gouvernement dire qu'on ne peut pas voir un changement du jour au lendemain, alors qu'on attend depuis 157 ans», a écrit Mme Blackstock. Les auteurs du rapport ont également affirmé qu'ils se sentent plongés dans un «prologue éternel».

«On essaie de définir les problèmes qui doivent être résolus, mais avec des données incomplètes. On reçoit des promesses grandioses, mais finalement vides de la part de tous les niveaux de gouvernement. Et tout cela est recouvert d'une épaisse couche de bonnes intentions orange.» - La Presse canadienne